

**Alain RAMADIER**  
Député de Seine-Saint-Denis

**Monsieur Alain KRAKOVITCH**  
Directeur général SNCF Transilien  
10 rue Camille Make  
CS 80001  
93212 Saint-Denis

N/Réf. : AR/PDA/042019

Paris, le 19 avril 2019

Monsieur le Directeur général,

Par un courrier en date du 8 avril 2019, vous m'avez informé de la prolongation de la fermeture de la ligne T4 jusqu'en septembre alors qu'elle devait rouvrir dès le 6 mai prochain.

Vous motivez cette décision par la survenance de difficultés techniques relatives à la mise au point du système de signalisation qui doit subir des ajustements techniques et faire l'objet d'importantes séquences d'essais, de certification, d'homologation ainsi que de validation par l'autorité française de sécurité ferroviaire.

Depuis le début des travaux, l'interruption du T4 a été extrêmement pénalisante pour les usagers concernés qui doivent depuis faire face à des conditions de transports particulièrement dégradées et supporter d'importants temps de trajet supplémentaires. L'offre de substitution que vous avez proposée a par ailleurs apporté de nombreuses contraintes aux communes traversées (dégradation de chaussée, pollution supplémentaire, comportements dangereux de la part de vos chauffeurs).

Il me paraît incompréhensible que ces retards puissent être justifiés par les délais de certification, d'homologation et de validation par l'autorité française de sécurité ferroviaire. En effet, je ne doute pas que ces délais soient connus par vos services. Ils ont donc été nécessairement pris en compte dans le planning de réalisation des travaux.

Aussi, je tiens à vous faire part de la colère de nombreux habitants de ma circonscription qui ont déjà subi plusieurs mois ces nuisances et se sentent aujourd'hui trompés par votre annonce.

Vous annoncez aujourd'hui le renforcement de cette offre de substitution alors que celle-ci ne répond pas aux attentes des usagers. La période des examens pour les collégiens, lycéens et étudiants va bientôt commencer et il me semble urgent de prendre en compte à leur juste valeur les efforts nécessaires pour assurer au mieux la desserte de nos communes.

Plusieurs pistes ont été proposées par les maires d'Aulnay-sous-Bois, Livry-Gargan et Sevrans. D'abord l'étude et mise en œuvre du maintien d'une liaison directe entre les gares d'Aulnay et la gare de Bondy, mais également la mise en œuvre d'une liaison omnibus de la branche de substitution aulnésienne vers la gare de Bondy afin de limiter les retards et améliorer la répartition de la charge d'usagers. Ensuite l'étude de la possibilité de créer des zones de régulation temporaires, voire un espace de dépose et reprise des usagers du T4 sur vos emprises ferroviaires situées à proximité immédiates de la gare. Enfin, la sollicitation d'Ile-de-France Mobilités afin qu'une action de dédommagement soit attribuée aux usagers du T4 comme l'a demandée la maire des Pavillons-sous-Bois.

Ces solutions de bon sens méritent à mon d'être étudiées dans les délais les plus brefs.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.



Alain RAMADIER

Copie pour information :

Monsieur Philippe DALLIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Sénat

Madame Annie DELMONT-KOROPOULIS, Sénatrice

Monsieur Gilbert ROGER, Sénateur

Madame Katia COPPI, Maire des Pavillons-sous-Bois

Monsieur Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois

Madame Sylvine TOMASSIN, Maire de Bondy

**Alain RAMADIER**  
Député de Seine-Saint-Denis

**Monsieur Guillaume MARBACH**  
Directeur général SNCF Réseau Ile-de-France  
10 rue Camille Make  
CS 80001  
93212 Saint-Denis

N/Réf. : AR/PDA/042019

Paris, le 19 avril 2019

Monsieur le Directeur général,

Par un courrier en date du 8 avril 2019, vous m'avez informé de la prolongation de la fermeture de la ligne T4 jusqu'en septembre alors qu'elle devait rouvrir dès le 6 mai prochain.

Vous motivez cette décision par la survenance de difficultés techniques relatives à la mise au point du système de signalisation qui doit subir des ajustements techniques et faire l'objet d'importantes séquences d'essais, de certification, d'homologation ainsi que de validation par l'autorité française de sécurité ferroviaire.

Depuis le début des travaux, l'interruption du T4 a été extrêmement pénalisante pour les usagers concernés qui doivent depuis faire face à des conditions de transports particulièrement dégradées et supporter d'importants temps de trajet supplémentaires. L'offre de substitution que vous avez proposée a par ailleurs apporté de nombreuses contraintes aux communes traversées (dégradation de chaussée, pollution supplémentaire, comportements dangereux de la part de vos chauffeurs).

Il me paraît incompréhensible que ces retards puissent être justifiés par les délais de certification, d'homologation et de validation par l'autorité française de sécurité ferroviaire. En effet, je ne doute pas que ces délais soient connus par vos services. Ils ont donc été nécessairement pris en compte dans le planning de réalisation des travaux.

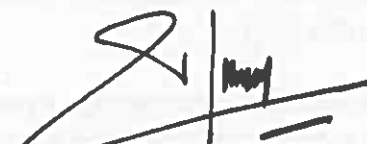
Aussi, je tiens à vous faire part de la colère de nombreux habitants de ma circonscription qui ont déjà subi plusieurs mois ces nuisances et se sentent aujourd'hui trompés par votre annonce.

Vous annoncez aujourd'hui le renforcement de cette offre de substitution alors que celle-ci ne répond pas aux attentes des usagers. La période des examens pour les collégiens, lycéens et étudiants va bientôt commencer et il me semble urgent de prendre en compte à leur juste valeur les efforts nécessaires pour assurer au mieux la desserte de nos communes.

Plusieurs pistes ont été proposées par les maires d'Aulnay-sous-Bois, Livry-Gargan et Sevran. D'abord l'étude et mise en œuvre du maintien d'une liaison directe entre les gares d'Aulnay et la gare de Bondy, mais également la mise en œuvre d'une liaison omnibus de la branche de substitution aulnésienne vers la gare de Bondy afin de limiter les retards et améliorer la répartition de la charge d'usagers. Ensuite l'étude de la possibilité de créer des zones de régulation temporaires, voire un espace de dépose et reprise des usagers du T4 sur vos emprises ferroviaires situées à proximité immédiates de la gare. Enfin, la sollicitation d'Ile-de-France Mobilités afin qu'une action de dédommagement soit attribuée aux usagers du T4 comme l'a demandée la maire des Pavillons-sous-Bois.

Ces solutions de bon sens méritent à mon d'être étudiées dans les délais les plus brefs.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.



Alain RAMADIER

**Copie pour information :**

Monsieur Philippe DALLIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Sénat

Madame Annie DELMONT-KOROPOULIS, Sénatrice

Monsieur Gilbert ROGER, Sénateur

Madame Katia COPPI, Maire des Pavillons-sous-Bois

Monsieur Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois

Madame Sylvine TOMASSIN, Maire de Bondy